

RÉSISTANCE SOCIALE



La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 : L'édito / **p. 2 et 3 : International** : la situation espagnole / **p.3 à-6: Place au débat** : la casse de l'assurance chômage / **p. 7 et 8 : Actu sociale** : Référendum Aéroports De Paris

ATTENTION VOIR PAGE 6 : MODALITES D'ENVOI DU BULLETIN

L'ÉDITO

L'élection européenne passée, la vie reprend son cours de difficultés. Et l'opposition à Macron se manifeste toujours de manière aussi hétérogène.

Le mouvement des Gilets jaunes, que le pouvoir a réussi à essouffler tant dans le mépris des personnes, dans l'indifférence aux souffrances qu'il révèle que par la force brutale de la répression des rassemblements et manifestations, cherche, sans résultat pour l'instant, d'autres formes d'expression.

Les comités citoyens de défense des services publics (maternités, hôpitaux, bureaux de poste, trésoreries...) perdurent grâce au courage de leurs animateurs et, aussi, à l'écho qu'ils rencontrent dans la population des zones rurales oubliées comme des quartiers urbains délaissés.

On peut légitimement penser que des occupations d'écoles vont s'organiser, peut-être pas dès avant les congés d'été, mais sûrement à la rentrée, puisqu'une fois de plus faisant fi des promesses, 150 écoles rurales vont disparaître et 250 vont faire l'objet de regroupements pédagogiques. Ceci sans évoquer les plus de 800 classes qui ont déjà été fermées !

Les services d'urgences sont en grève. Les choix budgétaires purement comptables appliqués à toute l'hospitalisation publique, n'ont bien évidemment pas pris en compte la réalité humaine : manque de médecins en secteur 1, déserts médicaux, paupérisation de la population, temps d'attente inacceptables pour l'obtention d'un rendez-vous, déremboursement des soins... et ainsi abouti à rendre impossible la vie dans les services hospitaliers. Les urgences sont en 1^{ère} ligne ; elles ont craqué. Dans toute la France, des territoires ruraux aux grands hôpitaux parisiens, la grève s'est propagée comme un raz-de-marée, chaque jour annonçant

un ou 2 services nouveaux. Cette grève est soutenue par 92% des Français bien conscients des problèmes -96% dans le milieu de la santé. Les personnels, médicaux et soignants, sont épuisés, démoralisés ; ils ne reconnaissent plus leurs métiers qu'on veut leur faire pratiquer à la chaîne, avec pour seul critère la rentabilité au détriment de toute considération de l'humain. Ils ne veulent plus aujourd'hui être complices de cette déshumanisation de la prise en charge des patients ; ils ragent de ne pas avoir le temps de les traiter dignement. Comment serait-ce possible quand, depuis 20 ans, on a supprimé 100 000 lits et la moitié des maternités.... pendant que la population augmentait en s'éparpillant en campagne, en se ghettoisant dans les banlieues.

Des hospitaliers de divers métiers ont lancé des pétitions que RESO vous invite à signer.

(voir le site : www.resistancesociale ou bien : <https://www.change.org/p/soutien-aux-services-d-accueil-des-urgences> ou <http://chnng.it/Qkf6xDrZvd>)

Un autre combat que Résistance sociale vous invite à mener est celui contre la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP). Il s'agit d'infliger à Macron une nouvelle défaite. Il y a déjà eu celle de l'invalidation par le tribunal de la privatisation de l'aéroport de Toulouse. Pour Paris, les parlementaires ont su s'unir pour imposer à Macron l'organisation d'une consultation des Français pour obtenir ensuite l'organisation d'un référendum. Certes, et ce n'est pas un hasard, la procédure est compliquée... mais faisons le pari et prouvons ensemble que les 4,7 millions de signatures restent un chiffre atteignable à la mobilisation militante !

Vous trouverez en dernière page la procédure à suivre.

Bon congés d'été et revenez en forme : des combats nous attendent !

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



La situation politique en Espagne après les derniers scrutins

Libre analyse de Philippe REIG

La situation en 2015

Les Espagnols subissent les conséquences de la crise économique et des politiques d'austérité : chômage (plus de 21%), précarité, pauvreté. La corruption et la fraude se généralisent et touchent aussi bien des patrons, des dirigeants politiques que même des membres de la famille royale.

Le 9 novembre 2015, le Parlement catalan vote une résolution séparatiste lançant le processus pour créer un « Etat catalan indépendant ». Le texte est annulé par la Cour constitutionnelle espagnole.

L'évolution de la société espagnole entraîne une fracture entre 2 Espagne : une de plus de 55 ans et surtout rurale, et une autre plus jeune et plus urbaine. La première évoluant plus lentement que la seconde.

2 nouveaux partis Podemos à gauche et Ciudadanos à droite apparaissent dans le champ politique. Podemos est la continuation politique du mouvement des Indignés. Cela se voit dès l'élection européenne du 25 mai 2014 où le PSOE perd 9 sièges et le PP 8. La Gauche plurielle a 6 sièges (+4), Podemos 5 sièges (+5), UPyd 4 sièges (+3), Ciudadanos 2 sièges (+2). Aux élections municipales du 24 mai 2015, la gauche antilibérale prend Madrid, Barcelone et Valence (soit les 3 villes les plus peuplées d'Espagne), ainsi que Saragosse et Cadix.

20 décembre 2015 élections générales

résultats élections générales 20 décembre 2015				
parti	%		sièges	
PP	28,72	-16,33	123	-64
PSOE	22,01	-6,76	90	-20
Podemos	20,66		69	65
ciudadanos	13,93		40	40
IU			2	-6
les 2 coalitions catalanes			17	
les 2 partis basques			8	
la coalition canarienne			1	

C'est la confirmation de la fin du bi-partisme, les anciens grands partis PSOE et PP n'ont plus la majorité absolue tout seul. D'où l'obligation de nouer des alliances pour former un gouvernement. Cela est quasiment impossible. A gauche, tout accord entre le PSOE et Podemos bute sur la question sociale et la question territoriale.

Le 22 janvier 2016, Rajoy annonce qu'il renonce à former un gouvernement faute de soutiens.

Finalement, l'accord entre le PSOE et Ciudadanos est rejeté le 2 mars puis à nouveau le 4 mars. Ce qui entraîne de nouvelles élections.

26 juin 2016 élections générales

résultats élections générales 26 juin 2016				
parti	%		sièges	
PP	33,01	4,3	137	14
PSOE	22,63	0,63	85	-5
Unidos Podemos	21,15	-3,34	71	
Ciudadanos	13,06	-0,88	32	-8
les 2 coalitions catalanes			17	
les 2 partis basques			7	
le parti canarien			1	

Sanchez s'oppose à l'élection de Rajoy, la situation est bloquée.

Début octobre 2016 Sanchez démissionne de son poste de secrétaire général du PSOE sous la pression des barons socialistes. Le PSOE s'abstient et permet l'élection de Rajoy. Seuls 15 députés socialistes votent contre. Ce n'est donc que le 29 octobre 2016 que Rajoy devient président du gouvernement.

Le 1er octobre a lieu le référendum en Catalogne. Le 27 octobre Rajoy destitue le gouvernement catalan et impose une nouvelle élection en Catalogne pour le 21 décembre. Le 21 décembre 2017, les 3 partis indépendantistes restent majoritaires. On est dans la même situation qu'auparavant. Le 1^{er} juin 2018 la motion de censure est votée avec les voix du PSOE, de Podemos, des Catalans et des Basques du PNV, Rajoy est destitué, Sanchez devient président du gouvernement. Le 2 décembre 2018 a lieu l'élection du Parlement d'Andalousie. L'extrême droite entre pour la première fois dans un Parlement régional depuis le rétablissement de la démocratie en 1978, Vox obtient 12 sièges. La droite est majoritaire et le PSOE perd l'Andalousie qu'il détient depuis 1982. Le 12 février 2019, Sanchez ne parvient à faire voter son projet de loi de finances, il dissout le Congrès des députés et convoque des élections anticipées pour le 28 avril.

28 avril 2019 élections générales

résultats élections générales 28 avril 2019				
parti	%		sièges	
PSOE	28,68	6,05	123	39
PP	16,7	-16,31	66	-71
Ciudadanos	15,86	2,8	57	25
Unidas Podemos	14,31	-6,84	42	-23
Vox	10,26		24	
les 2 coalitions catalanes			22	
les 2 partis basques			10	
le parti canarien			2	
la coalition navarraise			2	
la coalition valencienne			1	
le parti de Cantabrie			1	

Grace au vote utile, face à la montée de l'extrême droite et de la situation catalane, le PSOE arrive largement en tête des élections et Unidas Podemos baisse. Une deuxième raison de la baisse de Unidas Podemos est la division de Podemos. Le PP s'effondre. Ciudadanos augmente son score. Mais surtout, avec Vox, l'extrême droite entre pour la première fois au Parlement depuis le retour de la démocratie en 1978.

Le PSOE obtient pour la première fois la majorité absolue au Sénat.

26 mai 2019 élection européenne

résultats élection européenne 26 mai 2019				
parti	%		sièges	
PSOE	32,84		20	6
PP	20,13		12	-4
Ciudadanos	12,17		7	5
Unidas Podemos	10,05		6	-5
Vox	6,2		3	
Ahora Republicas			3	1
Lliures per Europa			2	
Coalition pour une europe solidaire			1	-2

Les élections du 26 mai confirment les résultats du 28 avril pour le PSOE.

Unidas Podemos a perdu du terrain depuis le 28 avril et Podemos a perdu les villes gagnées en 2015 notamment Madrid et Barcelone. Podemos n'est plus en mesure de devancer le PSOE, à cause de ses divisions et ses changements de stratégie. Le PSOE apparait pour les Espagnols comme le seul parti qui puisse s'opposer à la montée de l'extrême droite et trouver une solution à la crise catalane. Toutes les cartes sont dans les mains de Pedro Sanchez. Les milieux financiers et patronaux souhaitent une alliance avec Ciudadanos, mais la droitisation de ce parti, qui se veut leader de la droite, la rend difficile. Espérons que Sanchez fasse l'unité de la gauche, comme le souhaitent les militants socialistes et parvienne à un accord avec Unidas Podemos.

Les Espagnols attendent un projet social après les années d'austérité.

Sur le plan institutionnel, ce sera difficile, mais la seule solution est d'aller vers une modification de l'organisation qui date de 1978 et réorganiser l'Etat espagnol. Restaurer la République, pourquoi pas. Avec plus d'autonomie et une reconnaissance plus forte pour les nations qui constituent l'Etat espagnol. Cela permettra d'avoir une alternative à l'indépendance de la Catalogne.

PLACE AU DÉBAT



La réforme de l'assurance chômage

Par Jean-Claude CHAILLEY

Objectif : 3,4 milliards d'économies à fin 2021, 6 à 700 000 chômeurs concernés !

Emmanuel Lechypre, très libéral éditorialiste économique de BFM : « *On n'attaque pas le chômage, on attaque les chômeurs. A la prochaine récession, ce sera un bain de sang* »

Muriel Pénicaud conclut sa conférence de presse par un lapsus significatif : "C'est une réforme contre le chômage et pour la précarité."

Pour Emmanuel Macron il n'y a pas de problème de chômage « *il suffit de traverser la rue* ».

Avis partagé par Christophe Barbier : "Sur le fond, peut-on être sûr que les chômeurs seront incités à prendre les postes qui leurs sont proposés ?" "Non, je crains que ça ne soit pas assez efficace, car ce n'est **pas assez violent**, tout simplement."

I La place de la réforme dans la politique gouvernementale

- Suite à la Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le gouvernement va procéder par **décrets**.
- L'échec des négociations entre patronat et syndicats était programmé par la **fiscalisation** de l'assurance chômage, les cotisations salariales ayant été remplacées par la CSG. Qui dit fiscalisation, dit **gestion par l'Etat, excluant les syndicats**.
- L'**assurance** chômage fait partie avec la Sécurité Sociale de la protection sociale, toute en voie de fiscalisation. **Ce qui est en cours c'est le basculement général sur le modèle anglo-saxon fondé sur un « socle » minimaliste fiscalisé + l'extension massive du privé.**
 - ▶ Emmanuel Macron s'oppose frontalement à la Sécurité Sociale d'Ambroise Croizat : "**Nous sortons réellement d'un système assurantiel où chacun se dit : 'J'ai cotisé, j'ai droit à être indemnisé'.**"

La fiscalisation – 70 milliards d'exonérations et exemptions – c'est la fin **du droit** à être indemnisé. C'est le basculement sur le modèle des USA, de la Grande Bretagne...**vers des allocations forfaitaires au seuil de pauvreté, « un filet de sécurité sociale » (Macron – Buzyn) et le développement sans fin du privé.**

- ▶ **Une seule solution progressiste : restaurer la cotisation, part du salaire qui est socialisée**, condition pour reconquérir une gestion pilotée notamment par les représentants syndicaux des salarié-e-s....
- ▶ C'est aussi le meilleur moyen de **réduire les dividendes qui battent record sur record.**

- Les élections européennes passées, ils **mettent en œuvre le socle européen des droits sociaux - dont Emmanuel Macron était un chaud partisan - en réduisant progressivement les droits au-dessus du « socle ».**
- Emmanuel Macron a pris **l'engagement devant l'Union européenne (semestre européen) de rendre la protection sociale encore plus excédentaire que maintenant.** Coup double : la baisse des prestations chômage, retraite, maladie,... entraîne la nécessité de compléter par des complémentaires, des assurances privées individuelles, des fonds de pension...

II Le chômage en France : 6,2 millions d'inscrits à Pôle emploi.

- Pôle emploi : « *En moyenne au premier trimestre 2019, en France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 603 400. Parmi elles, 3 391 900 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 2 211 500 exercent une activité réduite (catégories B, C).*
- En outre : « **621 300 personnes** inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de rechercher un emploi. (catégories D et E) .
- **Sur un mois 48 % de ces 6,2 millions ont été indemnisés par l'assurance chômage.**
- Quand bien même toutes les offres de Pôle emploi seraient immédiatement acceptées ... **il resterait 90 % des chômeurs sans proposition** (+ ceux qui découragés ne sont pas inscrits à Pôle emploi) !
- Les communiqués de victoire, les élucubrations sur le chômage dit « structurel », servent à faire accepter ces chiffres comme normaux alors qu'ils sont la conséquence des politiques économiques et sociales menées, et à masquer qu'il y a des alternatives.
 - ➔ Le taux de chômage actuel au sens du BIT (INSEE) **était de 6,8 % en France métropolitaine en 2007.** On crie victoire alors **qu'il est de 8,5 % actuellement** et que la prochaine récession est annoncée.
- **Montant de l'indemnisation : parmi les 48 % d'indemnisés, plus de la moitié sont sous le seuil de pauvreté.**

Les médias laissent entendre que le chômage c'est l'opulence. Réalité : fin décembre 2017, **50 % des allocataires ont moins de 860 € net par mois, 5% ont plus de 1810 € net.**

Le taux de remplacement net baisse avec le salaire, apportant de la solidarité comme pour la Sécurité Sociale : de 79 % pour le SMIC à 64 % au-dessus de 3000 €.

Inégalité : le montant moyen net perçu est plus élevé pour les hommes (1029 euros en septembre 2016) que pour les femmes (793 euros)

III Le financement : objectif 3,4 milliards d'économies à fin 2021

- **Voici le résultat de la flexibilité** créée par l'arsenal de lois des gouvernements successifs (Rebsamen, Macron, Sapin, El Khomri, Pénicaud...):
70 % d'embauches de moins d'un mois, dont 85 % par le même employeur.
87 % des embauches par CDD, dont 1/3 de CDD d'un jour. .
- **La précarité coûte « un pognon de dingue » : 9 milliards (Muriel Pénicaud)**
- **Pas de problème de « déficit ».** Unedic mars 2019 : malgré le chômage de masse « *le déficit annuel d'Assurance chômage se réduit depuis 2016 : il devrait atteindre 9 milliards € en 2019, l'année 2020 enregistrerait un déficit de 0,4 milliards € et l'excédent serait de 1,4 milliards € en 2021* ».
- **L'arme délibérée de la dette : Unedic :** « entre 2008 et 2018, la dette de l'Unedic est passée de 5 milliards € à plus de 35 milliards € ». Ce n'est pas que la crise : l'Unedic verse **3,5 milliards par an à Pole emploi** qui devraient être dans le budget de l'Etat.
Il y a aussi le coût de la « **permittance** », **les contrats courts, qui se montent à 9 milliards.**
- **Les cotisations sont donc très supérieures aux prestations : l'Unedic est DEJA excédentaire.**

IV Les principales mesures annoncées par E Philippe / M Pénicaud pour faire plus de 3 Md d'économies sur le dos des chômeurs !*

1) Le bonus – malus des contrats courts.

La cotisation chômage employeurs est de 4,05 % de la masse salariale. Elle sera **modulée** entre 3 et 5 %.

- La généralisation des contrats courts, la précarité, ça a un nom : la galère. L'augmentation de la cotisation de 4,05 à 5% pour les entreprises de plus de 11 salariés est **insuffisante pour être dissuasive.**
- Les contrats courts coûtent 9 milliards à l'assurance chômage. **Aucune économie prévue:** les bonus employeurs équilibreront les malus, (voire seront bénéficiaires).
→ Il est inadmissible qu'il y ait un bonus pour ce qui est la norme, le CDI, sauf à considérer que la pratique « normale » c'est de ne rien respecter.
→ **Le bonus a pour but de fragiliser encore plus la protection sociale.**
- Après hurlements du patronat, **seuls 7 secteurs sur 38 seront concernés. C'est une autorisation d'abuser pour les autres.**

Démagogie ordinaire au RN. Mme Le Pen dénonce la réforme de l'assurance chômage comme un « *nouveau coup de rabot* » du système français de protection sociale.
Mais dans le concret Monsieur Mariani dénonce la minime taxation des contrats courts !

2) Les CDD d'usage (utilisés pour les secteurs le nécessitant des CDD à condition de ne pas remplacer des postes permanents)

- Chaque CCDU aurait une taxe de 10 €, peu dissuasive aussi.

3) Lutte contre les chômeurs qui « gagneraient plus au chômage qu'en travaillant »

- Comme toujours le chômeur, la chômeuse contraint(e) d'enchaîner des mi-temps ou des CDD est considéré(e) comme ayant choisi le privilège de galérer.
- L'Unedic a répondu à Mme Pénicaud qu'il est impossible de gagner plus au chômage qu'en travaillant, le taux de remplacement étant de 79% au maximum.

Explication de la manipulation de Mme Pénicaud :

- La règle: on calcule le SJR, Salaire Journalier de Référence, en divisant la somme des revenus perçus sur les 12 derniers mois par le nombre de jours travaillés. On en déduit le montant de l'allocation journalière puis en multipliant cette dernière par le nombre de jours indemnisables (30, 31 ou 28), on obtient l'allocation mensuelle du chômeur.
- Conséquence : quelqu'un qui a travaillé toute l'année à mi-temps par exemple à 50 € par jour a un SJR de 50 €. Quelqu'un qui a travaillé 6 mois à 100 € par jour a un SJR de 100 €. Leur revenu sur une base annuelle est le même. Ils seront indemnisés par exemple sur la base de 79 ou 72 % du SJR. Le chômeur dont

SJR était de 100 touchera plus car son salaire mensuel était double. **Mais il sera indemnisé moins longtemps et le total des indemnités sera le même.**

- ▶ Mme Pénicaud dénonce qu'«une personne qui travaille à mi-temps au Smic perçoit un salaire de **740 euros par mois. Mais si elle alterne 15 jours de chômage et 15 jours de travail dans un mois, elle percevra un revenu de 960 euros**».

960 € étant la richesse selon Mme Pénicaud elle va les effondrer.

4) **Réduction des droits pour accéder à l'assurance chômage : 2,85 milliards d'économies.**

Il faudra avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 mois dans les 28 derniers mois. Cette mesure exclurait entre 250 et 300 000 demandeurs d'emploi, plus particulièrement les femmes et les jeunes, principales victimes du temps partiel subi et des contrats courts

5) **Rechargement des droits plus difficile** (Allongement des droits lorsqu'on reprend le travail avant la fin des droits. C'est une des multiples incitations à reprendre le travail le plus tôt possible).

Le seuil minimal de rechargement serait fixé à 6 mois, au lieu d'un mois aujourd'hui. Près de 750 000 personnes verront leur indemnité diminuer drastiquement ou être supprimée.

6) **La réforme systémique contre tous les salariés commence par les cadres du privé.**

- Les cadres dont le salaire est supérieur à 4500 euros bruts verront leur allocation réduite de 30 % au bout du 7ème mois, avec un plancher de 2261 euros nets par mois, sauf ceux qui ont plus de 57 ans.
- Il ne s'agit pas d'économies : ces cadres sont peu nombreux et peu au chômage. ils cotisent beaucoup plus qu'ils reçoivent.
- La raison véritable c'est d'imposer une réduction drastique, limitée par un plancher de 2261 € pour l'instant, mais destiné à aller vers le **nouveau filet universel de sécurité sociale de Macron – Buzyn** qu'ils veulent infliger sous couvert de lutte contre la pauvreté cf « *Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté* ».
- C'est la conséquence de la fiscalisation en cours, un système copié entre autres sur l'Allemagne, préparant la sortie des cadres de l'assurance chômage et de la Sécurité Sociale vers les **assurances privées**.

→ **Signez la pétition CFE - CGC / UGICT- CGT** <http://www.ugict.cgt.fr/articles/actus/allocations-chomage>.

7) **Indemnisation des Indépendants et des démissionnaires**

- Les indépendants devront avoir généré un revenu minimum de 10 000 euros par an sur les 2 dernières années, avant la liquidation judiciaire et bénéficieront d'une indemnisation plafonnée à 800 euros par mois pendant 6 mois.
- Le but est d'aider les entreprises – et bientôt la fonction publique - à « convaincre » les salariés de sortir du salariat. Lors des plans sociaux la création d'entreprises – dont la plupart font faillite - est fortement encouragée.
- Il s'agit aussi d'**effacer la distinction entre salarié et non salarié**. Or le droit du travail est fondé sur la notion de salariat. Derrière la réforme il s'agit de poursuivre l'objectif de remplacer le droit collectif par le contrat individuel, en se débarrassant en même temps des syndicats, rêve du patronat depuis toujours.
- Le plafonnement de 800 € est appelé à se généraliser comme filet universel de sécurité.

8 **La tarte à la crème de « l'accompagnement ».**

Chaque agression a un remède supposé soulever l'enthousiasme des victimes : « l'accompagnement » ! Il vaudrait mieux abandonner ce décret, créer des emplois en changeant de politique économique et sociale, les 35 heures...

Remarque : si la réforme à points passe, la notion de 25 meilleures années...disparaissant, la baisse des droits pour les chômeurs sera amplifiée sur le montant de la retraite.

Un programme progressiste doit inclure la reconquête de la protection sociale !

- **Dans l'immédiat il faut lutter contre les réformes en cours:** assurance chômage, Ma santé 2022, Transformation de la fonction publique, retraites,...
- **Il faut un programme ambitieux de reconquête de la Sécurité Sociale, de la protection sociale, à hauteur des exigences et possibilités du XXIème siècle, mais selon leurs principes fondateurs, plus accessibles et plus modernes que jamais.**

MODALITES D'ENVOI DU BULLETIN

Tout en transmettant notre bulletin par courrier électronique à celles et ceux qui nous l'ont expressément demandé, nous avons continué à vous faire parvenir notre journal sous forme papier. Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à disposer d'Internet à domicile. Parallèlement l'envoi sous forme papier pose des problèmes logistiques. C'est pourquoi avant peut-être d'être contraints de recourir à ce seul mode d'envoi nous souhaiterions développer l'envoi électronique.

Aussi merci de bien vouloir nous indiquer si vous acceptez de recevoir notre bulletin sous cette forme sur : webmaster@resistancesociale.fr en précisant votre courriel. Le CA.

NON À LA PRIVATISATION D'ADP !

LES ENJEUX DE LA CONSULTATION CITOYENNE

Par Yves MESCOFF

Le gouvernement a décidé à travers la loi Pacte votée en avril de privatiser Aéroports de Paris qui comprend les aéroports du Bourget, de Roissy et d'Orly, une dizaine d'aérodromes, des centres commerciaux, une filiale dans la téléphonie (Hub One) et des parts dans le capital de nombreux aéroports internationaux.

Les aéroports parisiens forment une frontière stratégique pour notre pays. Avec 101,5 millions de voyageurs en 2017 – en hausse continue – ils représentent même [la principale frontière du pays](#) ! Le caractère sensible de ce type d'infrastructures explique d'ailleurs que 86 % des aéroports dans le monde soient publics.

Aéroports de Paris est une entreprise rentable. Désormais première société aéroportuaire au monde devant Atlanta, son chiffre d'affaires a progressé de manière très substantielle en 2017 (+22%). Elle verse entre 100 et 200 millions de dividendes à l'État chaque année et sa valeur ne cesse de progresser. ADP, c'est aussi un patrimoine foncier gigantesque aux portes de Paris. Avec la privatisation c'est le privé qui en bénéficiera.

Après la privatisation des autoroutes et celle de l'aéroport de Toulouse vendu à un consortium chinois, la privatisation d'ADP est un [nouveau](#) scandale. La loi prévoit une concession ex-ans à l'échéance de laquelle dans le giron public qu'après priétaires. De plus, elle prévoit l'indemnisation des propriétaires actuels. Autrement dit, l'État, donc l'ensemble des Français, devrait payer pour privatiser, perdre des revenus et payer à la fin de la concession de 70 ans pour récupérer son dû. Encore pire que les autoroutes !



La loi prévoit une indemnisation des propriétaires actuels. Autrement dit, l'État, donc l'ensemble des Français, devrait payer pour privatiser, perdre des revenus et payer à la fin de la concession de 70 ans pour récupérer son dû. Encore pire que les autoroutes !

Parce que l'opération sera très coûteuse pour le contribuable et probablement à terme pour l'utilisateur, parce que c'est contraire à notre droit, parce qu'il est irresponsable de faire gérer notre principale frontière par le privé, parce que le rôle de l'État en France, enfin, est constitutif de notre identité collective et l'attachement de nos concitoyens au service public très profond, le gouvernement doit renoncer à la privatisation d'Aéroports de Paris.

Cette privatisation est en outre contraire à la démocratie : compte tenu de ses enjeux en matière de sécurité, d'écologie, d'aménagement du territoire et parce qu'il s'agit d'un service public national, c'est aux citoyens et à eux seuls qu'il appartient d'en décider.

C'est pourquoi une proposition de référendum d'initiative partagée (RIP) a été déposée par 248 députés et sénateurs (sur 925) d'opposition, issus de tous bords politiques, la proposition de loi référendaire vise à «affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris». L'objectif est d'en empêcher la privatisation. Elle doit être soutenue par au moins 10 % des électeurs soit 4.717.396.

La consultation citoyenne a commencé. Du 13 juin 2019 au 12 mars 2020 inclus, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris). Le référendum ne sera pas automatique. Le scrutin n'aura lieu que si l'Assemblée nationale ou le Sénat n'examine pas le texte dans un délai de six mois après la fin de la collecte des signatures. Dans ce cas, le Président de la République devra convoquer le référendum.

NON À LA PRIVATISATION D'ADP !

Votez pour obtenir une loi qui permettrait un référendum contre la privatisation d'aéroports de Paris

Pour cela, il faut obtenir 4,7 millions de signataires. Bien sûr le gouvernement ne facilite pas les signatures de ceux qui n'ont pas accès à internet ou ne sont pas des érudits de l'informatique, mais n'hésitez pas signer et faite signer Il nous faut nous mobiliser et de tout faire pour accompagner nos concitoyennes et concitoyens dans cette démarche que la complexité de la procédure administrative peut rebuter !

Cela vaut la peine d'empêcher qu'un fleuron public à la confluence de problématiques technologiques, industrielles, commerciales, environnementales, de sécurité nationale, de formation, d'emploi... soit totalement livré aux appétits de la finance internationale.

Alors dès aujourd'hui, quelles que soient nos chapelles, quels qu'aient été nos votes aux élections précédentes, convergeons ensemble pour obtenir une mobilisation historique de 4,7 millions de citoyens !!!

Pour voter afin d'essayer d'obtenir un referendum contre la privatisation d'aéroport de Paris, voici le mode d'emploi :

- 1/ munissez-vous de votre carte nationale d'identité (CNI) et de votre carte d'électeur ou d'électrice
- 2/ cliquez sur le lien en fin de ce mode d'emploi
- 3/ Cliquez sur case " je soutiens " puis sur SUIVANT
- 4/ Remplissez les cases France
 - choisir le département où vous votez habituellement
 - saisir la commune où vous votez (attention on vous la proposera avec son numéro d'INSEE qui est différent du code postal) ; mettre des tirets (-) pour les noms composés
 - saisir votre nom
 - saisir vos prénoms dans l'ordre de l'état civil (**exactement ceux qui sont sur votre carte d'électeur ou d'électrice sans tiret et avec une majuscule**)
 - cochez la case de votre sexe
 - saisir votre date de naissance
 - choisir votre pays de naissance
 - choisir votre département de naissance
 - saisir votre commune de naissance
- 5/ cliquez sur SUIVANT
 - saisir votre numéro de CNI (**il est situé sur votre CNI au recto en haut**)
 - saisir la date de délivrance de la CNI (**elle est située au verso ; saisir d'abord le mois et l'année puis le jour**)
 - saisir le département de délivrance de la CNI
 - saisir votre mail
- 6/ cliquez sur **VALIDER LE SOUTIEN**
- 7/ Toutes les infos que vous avez saisies s'affichent ; vérifiez-les
- 8/ Allez en bas pour saisir les caractères montrant que vous n'êtes pas un robot
- 9/ cliquez sur **CONFIRMER LE SOUTIEN** ; n'oubliez pas d'imprimer ou d'enregistrer votre récépissé de vote !

Voici le lien sur lequel il faut aller :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1> Ou sur la page d'accueil du site www.resistancesociale.fr

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS